

Ce communiqué ne peut pas être diffusé aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

Ce communiqué ne constitue pas une offre de titres aux Etats-Unis ou dans tout autre Etat. Les titres ne peuvent être ni offerts, ni cédés aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément à l'U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié. BPCE a informé Natixis qu'il n'a ni l'intention d'enregistrer l'offre envisagée, que ce soit en totalité ou en partie, aux Etats-Unis, ni de faire une quelconque offre au public aux Etats-Unis.

Paris, le 4 août 2009

Résultats de l'opération de renforcement des fonds propres de base de Natixis grâce aux offres d'échange de BPCE

Suite aux offres d'échange de BPCE portant sur des titres Tier 1 de Natixis (dont les résultats détaillés sont décrits dans le communiqué de presse publié par BPCE ce jour), Natixis rappelle qu'il prévoit de racheter auprès de BPCE la totalité des titres qui ont été apportés à l'échange et acceptés par BPCE afin de les annuler, soit un montant nominal total de 1187 millions d'équivalent euros.

En contrepartie de cette rétrocession, Natixis prévoit d'émettre de nouveaux titres super subordonnés qui seront souscrits par BPCE, pour le même montant en principal que les nouveaux titres émis par BPCE dans le cadre de l'opération d'échange, soit 794 millions d'équivalent euros.(hors coupon couru sur les titres existants).

Ces opérations permettront à Natixis de réaliser une plus-value de 393 millions d'équivalent euros, représentant une augmentation d'environ 0,2% de son ratio Core Tier 1 [1].

[1] Sur la base du Ratio Core Tier 1 pro forma de 6% communiqué lors de la publication des résultats trimestriels

Contacts :

Relations Presse
Victoria Eideliman : 01 58 19 47 05

Relations Investisseurs :
Antoine Salazar : 01 58 32 47 74